

Pièces justificatives à retourner avec la confirmation d'inscription :

- la photocopie de la pièce d'identité
- le certificat de scolarité fourni par l'organisme de formation
- la photocopie du diplôme ouvrant droit à la formation :
 - BTS Economie sociale et familiale
 - DUT Carrières sociales
 - Diplôme d'Etat d'assistant de service social
 - Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
 - Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé
 - Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.
- la photocopie du ou des relevé(s) de notes des sessions précédentes pour les candidats ayant déjà présenté l'examen